

Image not found or type unknown



Liquidation partage communauté

Par **le car celine**, le **30/07/2017 à 16:00**

bonjour

j'ai bientôt rendez-vous pour la signature de la liquidation de communauté avec mon ex-époux chez le notaire où mon ex doit me remettre la soulte. Un de mes parents souhaiterait assister à ce rendez-vous et rentrer dans la salle. Le notaire peut-il refuser sa présence? merci

Par **Visiteur**, le **30/07/2017 à 20:29**

Bonjour,
Il peut refuser, mais il peut aussi accepter.